

**Aux Secrétaires des Associations
Sportives ayant des participants aux
championnats d'Académie de V.T.T.**

S/C DE M. LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Caen, le 01/04/2022

Objet : **V.T.T.** - Championnat d'académie collège et lycées
Dossier : AB/NLGV/VTT/04-22
Suivi par : Nathalie Le Guillou-Vaidis

V.T.T. Championnat d'académie

Mercredi 27 avril 2022

dans la Forêt d'Écouves (Chêne au Verdier)

Parking sur la forestière menant au parcours santé d'Écouves

Depuis Mortrée, suivre Fontenay les Louvets à partir de la Croix de Médavy

HORAIRES

. Accueil : **9h30 à 10h00** - Chêne au Verdier (parcours santé, Cf. plan, au niveau du trial)

ATTENTION : N'oubliez pas de vous munir de crayons à papier et de supports rigides.

- Début de compétition : 10h30
- Fin de la compétition : 16h30
- Protocole : 16h45
- Fin de la journée : 17h00

Journée continue. Aucun retard ne sera toléré au passage des différentes épreuves.

GESTION INFORMATIQUE DES RÉSULTATS

- Service régional

Vérifier les compositions d'équipes et mentionner les éventuels changements sur la fiche de modification d'engagement.

L'ordre et les heures de passage pour les épreuves de rallye et de trial seront donnés avec les dossards.

COLLÈGES et LYCÉES : formule « COMPÉTITION à FINALITÉ NATIONALE »

- Equipes de 4 concurrent(e)s **à parité** (2 filles et 2 garçons) **en collèges** et **mixité en lycées**.
2 formats d'équipe : établissement ou excellence mais une seule compétition académique.
Pour être qualifiée, une équipe excellence devra terminer première de sa catégorie.
La formule de compétition est la suivante :
 - 1 combiné de 3 épreuves : trial, rallye enduro, cross en relais

RAPPEL : 1 cadet maximum peuvent être intégrés dans les équipes de collège et 1 senior maximum peuvent être intégrés dans les équipes lycée.

Cette formule est qualificative pour les championnats de France par équipes qui se dérouleront à EEPPE SAUVAGE (académie de Lille) du 31 mai au 2 juin 2022 (collèges, lycées et SP).



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



SERVICE RÉGIONAL CAEN

ÉTABLISSEMENT	
COLLÈGES	LYCÉES
Benjamins – Minimes - Cadets	MInimes – Cadets – Juniors - Seniors
Équipes mixtes : 4 compétiteurs 2 garçons et 2 filles 1 cadet ou 1 cadette maximum	Mixité obligatoire : 4 compétiteurs 1 senior (garçon ou fille) maximum
1 Jeune arbitre académique pour le CF collège tous niveaux confondus 1 Jeune arbitre académique pour le CF lycée tous niveaux confondus Certifié niveau académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur	
En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France	
1 Jeune coach obligatoire par équipe qualifiée et intégré à l'équipe	

EXCELLENCE	
COLLÈGES	LYCÉES
Benjamins – Minimes - Cadets	MInimes – Cadets – Juniors - Seniors
Équipes mixtes : 4 compétiteurs 2 garçons et 2 filles 1 cadet ou 1 cadette maximum)	Mixité obligtoire : 4 compétiteurs 1 senior (garçon ou fille) maximum
1 Jeune arbitre académique pour le CF collège tous niveaux confondus 1 Jeune arbitre académique pour le CF lycée tous niveaux confondus Certifié niveau académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur	
En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France	
1 Jeune coach obligatoire par équipe qualifiée et intégré à l'équipe	

SPORT PARTAGÉ	
COLLÈGES	LYCÉES
Benjamin - Minime Cadet limité à 1 pour les élèves valides	Minime – Cadet – Junior - Senior
Pour les élèves en situation de handicap possibilité d'avoir 1 junior première année au maximum dans l'équipe.	Pour les élèves valides, un junior maximum et pour les élèves en situation de handicap catégorie unique.
Catégorie tandem : 2 élèves en situation de handicap et 2 élèves valides guides. Mixité sexuelle obligatoire. Les élèves guides doivent appartenir à la même AS Les élèves en situation de handicap peuvent être issus de plusieurs établissements Catégorie autonome : 2 élèves en situation de handicap et 2 élèves valides. Mixité sexuelle obligatoire Les élèves valides doivent appartenir à la même AS Les élèves en situation de handicap peuvent être issus de plusieurs établissements.	
1 Jeune arbitre académique pour le CF collège tous niveaux confondus 1 Jeune arbitre académique pour le CF lycée tous niveaux confondus Certifié niveau académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur	
En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France	
1 Jeune coach obligatoire par équipe qualifiée ET intégré à l'équipe	

RECTORAT
168, rue Caponière - BP 46184
14061 Caen Cedex
Tél. 02 50 10 14 92
Mél : sr-caen@unss.org
www.unss.ac-caen.fr
www.unss.org

Pour les élèves en situation de handicap, se munir du dossier MDPH autant que possible.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ORGANISATION GÉNÉRALE

Responsables : Mathieu PANTALÉON et Cyrille ROYER

Chaque A.S. devra être accompagnée d'au moins deux adultes dont un sera obligatoirement jury. L'aide du second pourra être sollicitée.

Les jurys trial et rallye récupéreront le matériel de balisage dès la fin des épreuves.

Prévoir ½ heure en fin de manifestation pour terminer le ramassage du matériel cross et participer au nettoyage du site.

Merci de prévenir en cas de désistement : Service Régional UNSS (02 50 10 14 92)

JEUNES OFFICIELS

Chaque concurrent doit être en mesure de juger : connaissance du règlement, signes conventionnels et tenue des fiches (voir documents de formation du JO VTT sur le Site Régional).

Les candidats à une certification académique devront se faire connaître aux évaluateurs lors du trial.

ORGANISATION « RALLYE ENDURO » (Vivien ANDRÉ et Corinne LE MERLE)

Le professeur d'EPS n'est pas autorisé à suivre son équipe pendant le rallye.

Horaires : 10h30 à 12h00 (lycées + collèges)
12h00 à 13h30 sport partagé

ATTENTION : Chaque concurrent en retard à l'appel du jury sera déclaré forfait.

ORGANISATION « TRIAL/MANIABILITÉ » (Jean-Philippe HEUZÉ)

Les feuilles Maniabilité/Trial seront fournies au moment du retrait des dossards.

Les concurrents, dès qu'ils auront leur dossard, se rendront sur le site de trial.

L'ordre de passage sera le même que celui du rallye enduro.

Horaires : 10h30 à 12h00 sport partagé
12h00 à 13h30 (lycées + collèges)

ATTENTION : Un concurrent non présent à l'appel du jury sera déclaré forfait.

ORGANISATION « CROSS » (Simon LEGENDRE et Jérémie MONNIER)

La course s'effectue sous forme de relais. A chaque passage un relais doit être effectué et les 4 coureurs doivent y participer.

Un coureur ne peut faire un troisième relais que si les 3 autres coureurs en ont fait deux. Chaque coureur doit réaliser au moins 2 tours et ne pas en enchaîner 2.

La transmission du témoin (brassard fourni) se fera à pied dans la zone de relais.

Le choix du box de départ sera attribué en fonction du classement des 2 épreuves du matin.

. Parcours : d'environ de 2,4 kms.

- Départ collégiens (étab + excel + sp): 14h00 à 15h15 pour 8 tours ou 1h15.
- Départ lycéens (étab + excel + sp) : 15h20 à 16h30 pour 8 tours ou 1h10.

. Classement :

- 1^{er} critère : le nombre de tours parcourus
- 2^{ème} critère : le temps de course

. Zone de relais :

La transmission du témoin (brassard) se fera à pied dans une zone délimitée.

Le pilote descend du vélo avant l'entrée de zone (l'axe de la roue avant sert de repère) et remonte après la sortie.

SPORT PARTAGÉ

Tandem/Autonome : 2 tours par élève.

RÈGLEMENT

LICENCE UNSS OBLIGATOIRE.

Composition des équipes voir fiche sport. Individuels non autorisés.

Le règlement est consultable sur le site www.unss.org. En cas de problème d'ordre sportif seule la commission technique est habilitée à prendre une décision (Mathieu PANTALÉON et Vivien ANDRÉ).

Chaque professeur accompagnateur veillera à ce que ses élèves roulent à allure raisonnable et modérée en dehors des zones de compétition afin de respecter les autres usagers.
Le port du casque est OBLIGATOIRE.

INSCRIPTIONS EN LIGNE / TRAITEMENT INFORMATIQUE DES RÉSULTATS :

EN RAISON DES VACANCES SCOLAIRES, chaque établissement confirmera la participation de ses équipes, (le bloc d'inscription est ouvert) **IMPÉRATIVEMENT le lundi 11 avril 2022 avant 12h00.**

Toute équipe non confirmée dans les délais prévus ne sera pas admise à participer.

JURY

La composition du jury vous sera communiquée à votre arrivée (1 professeur minimum par établissement).

MATÉRIEL à PRÉVOIR

- Un abri collectif par établissement (bâche + cordes + tendeurs).
- Pique-nique (+ eau en quantité suffisante)
- Sacs poubelles pour vêtements sales et papiers.
- Vêtements de rechange.
- 1 crayon papier + support rigide par élève.

DIVERS

Les téléphones portables seront inutilisables pendant la durée de ce championnat, en effet vous vous trouverez en « zone blanche » - communication impossible !

Bonne compétition à tous.

Signé le 1^{er} avril 2022

Par **Cyrille ROYER**

Chargé de mission

Service Régional UNSS Normandie

Site de Caen

Annexe 1

ÉQUIPES QUALIFIÉES

CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE de V.T.T

Mercredi 27 avril 2022 – Forêt d'Écouves

Mis à jour le 07/04/2022

	COLLEGES	SPORT PARTAGÉ	LYCEES
CALVADOS	05122 CLG J. Prévert Verson 05064 CLG L. Wallon Blainville/Orne 1 05064 CLG L. Wallon Blainville/Orne 2	05644 LYC Guillaume le Conquérant Falaise 05646 IME de Falaise	05002 LYC Malherbe Caen 1 05644 LPO G. Le Conquérant Falaise 1 05644 LPO G. Le Conquérant Falaise 2 05009 LYC M. Curie Vire
MANCHE	05287 CLG Jean Monnet Marigny le Lozon	LYCÉES <u>Autonomes</u> 05253 LA Saint-Lô Thère – Le Hommet d'Arthenay 1 05631 IME IDRIS AAJD – Marigny <u>Tandem</u> 05253 LA Saint-Lô Thère – Le Hommet d'Arthenay 1 05631 IME IDRIS AAJD – Marigny	05251 LYC Agricole et Horticole Coutances 05253 LA Saint-Lô Thère – Le Hommet d'Arthenay 1 05253 LA Saint-Lô Thère – Le Hommet d'Arthenay 2
ORNE	05463 CLG Honoré de Balzac Alençon 1 05463 CLG Honoré de Balzac Alençon 2 (REP) 05472 CLG Jacques Prévert Domfront 1 (exc) 05472 CLG Jacques Prévert Domfront 2 (exc) 05491 CLG Hee Fergant Vimoutiers 1 (exc) 05491 CLG Hee Fergant Vimoutiers 2 (exc)	COLLÈGES <u>Autonomes</u> 05591 IME La Garenne St Germain du Corbéis 1 05461 CLG Jean Racine Alençon 05591 IME La Garenne St Germain du Corbéis 2 05461 CLG Jean Racine Alençon LYCÉES <u>Autonomes</u> 05591 IME La Garenne St Germain du Corbéis 1 05402 LPO Navarre/Leclerc Alençon	05401 LYC Alain Alençon 05402 LPO Navarre/Leclerc Alençon